

Au Canada, le premier recensement a été mené par l'intendant Jean Talon en 1666, suivi de 98 recensements coloniaux et régionaux. C'est en 1871, après la Confédération, qu'a été instauré le premier recensement national. Jusqu'en 1951, le recensement se réalisait aux dix ans. Cet exercice, obligatoire selon la Loi fédérale sur la statistique, est répété aux cinq ans depuis 1956. Statistique Canada en a eu le mandat légal à sa création en 1971. Pour saisir les réalités sociales, le recensement évolue constamment comme le montrent les nombreux questionnaires ayant été utilisés. Ces informations, utiles à la planification des services, permettent de dresser le portrait de la population à un moment précis de l'année. En 2016, ce portrait des conditions culturelles, démographiques, économiques, environnementales et sociales est fixé au 10 mai. Plusieurs autres enquêtes permettent de recueillir les mêmes informations, mais le recensement permet de les recueillir sur de petites unités territoriales.

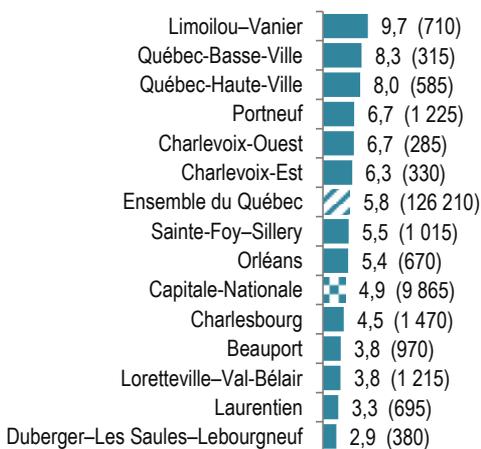
État du logement dans la Capitale-Nationale

Les questions sur le logement sont tirées du [questionnaire détaillé](#) du recensement canadien, s'appliquant à 25 % des ménages privés. L'accès à un logement de qualité est un [déterminant de la santé](#) inscrit au plan national de surveillance du Québec (PNS). Trois indicateurs sont retenus pour décrire l'état du logement : les logements nécessitant des réparations majeures, les logements construits avant 1961 ainsi que les ménages vivant dans un logement de taille insuffisante. Les deux premiers indicateurs, la nécessité de réparations et l'âge du logement, réfèrent aux caractéristiques des immeubles (environnement bâti), alors que le troisième réfère au besoin des ménages selon leur taille et leur composition. Pour la nécessité de réparations majeures, les indicateurs sont divisés selon le mode d'occupation (logement possédé ou loué).

Logements nécessitant des réparations majeures

Une réparation majeure réfère à [des problèmes](#) compromettant la structure du logement ou les systèmes importants du logement, soit le chauffage, la plomberie et le réseau électrique. Les logements inadéquats peuvent [augmenter le risque](#) de blessures et de maladies respiratoires, et sont [davantage touchés](#) par les températures extrêmes, autant la chaleur que le froid. Les logements nécessitant des réparations majeures représentent pour les organismes d'habitation une qualité inadéquate et peuvent orienter les interventions dans certains secteurs problématiques. Ces données incluent les résidences principales et secondaires et sont distribuées selon le mode d'occupation.

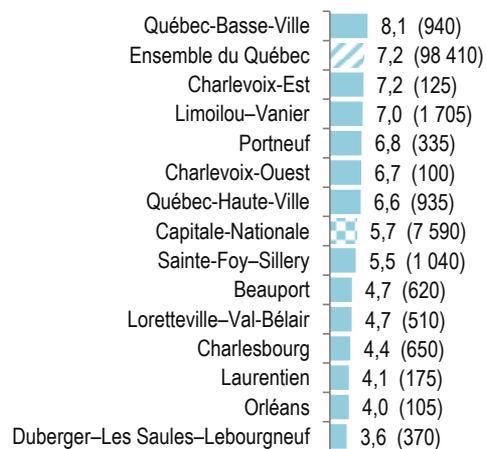
Proportion et nombre (n) de logements possédés, nécessitant des réparations majeures, ensemble du Québec, Capitale-Nationale et CLSC¹, 2016



En 2016, parmi les 200 810 logements possédés de la Capitale-Nationale, la proportion nécessitant des réparations majeures :

- est plus basse que celle de l'ensemble du Québec;
- varie selon le CLSC, étant plus élevée dans les trois territoires centraux de la Ville de Québec (Haute-Ville, Basse-Ville et Limoilou-Vanier) et dans deux territoires ruraux (Charlevoix, Portneuf).

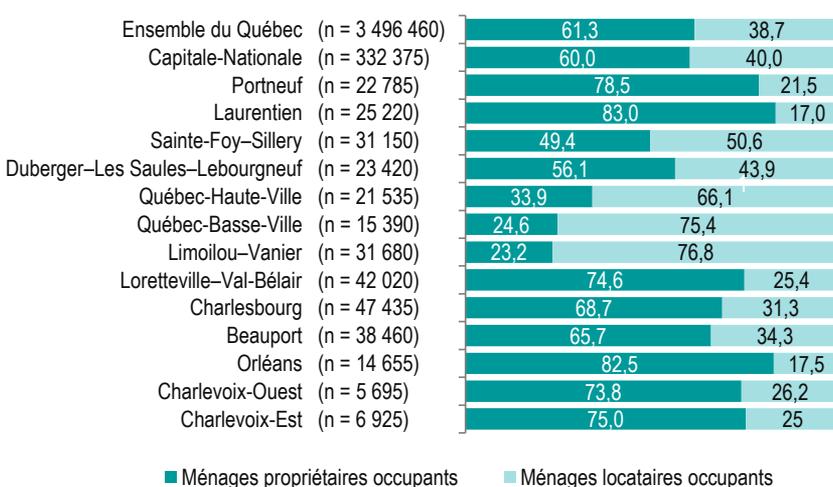
Proportion et nombre (n) de logements loués, nécessitant des réparations majeures, ensemble du Québec, Capitale-Nationale et CLSC¹, 2016



En 2016, parmi les 133 420 logements loués de la Capitale-Nationale, la proportion nécessitant des réparations majeures :

- est moins élevée que celle de l'ensemble du Québec;
- varie selon le CLSC, étant plus élevée dans les trois territoires centraux de la Ville de Québec et dans les territoires ruraux.

Répartition (%) des ménages selon le mode d'occupation du logement*, ensemble du Québec, Capitale-Nationale et CLSC¹, 2016



Parmi les 332 375 ménages de la Capitale-Nationale dont le revenu est supérieur à zéro :

- 6 sur 10 sont propriétaires du logement qu'ils occupent, alors que 4 sur 10 en sont locataires;
- cette répartition est comparable à celle de l'ensemble du Québec;
- elle varie beaucoup selon le territoire de CLSC, la proportion de propriétaires occupants étant plus élevée dans les territoires ruraux et semi-urbains.

*Dans la région, seulement 35 ménages occupent un logement de bande, tous situés sur le territoire de Loretteville-Val-Bélair.

État du logement dans la Capitale-Nationale

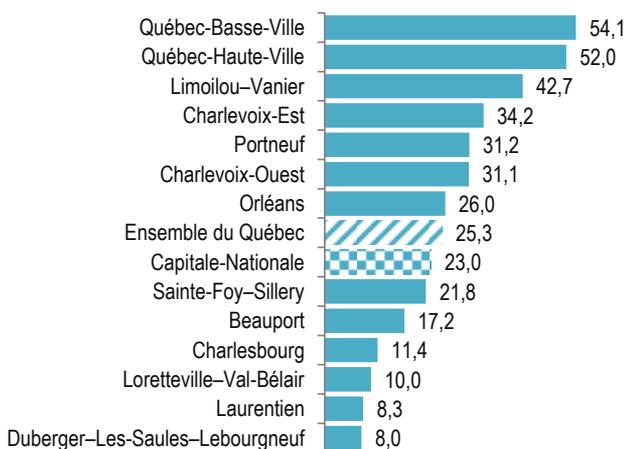
Logements construits avant 1961

L'âge des logements, aussi un indicateur de la vulnérabilité* de l'environnement bâti, est associé à une moins grande étanchéité de la structure. Les logements peuvent donc être sujets à des infiltrations de polluants atmosphériques lorsqu'ils sont situés près des sources de pollution de l'air. Ils sont également propices aux infiltrations d'eau lors d'événements météorologiques, ce qui augmente le risque de développement des moisissures et des problèmes de santé respiratoire associés. L'isolation de ces logements peut également être de moins bonne qualité et exposer les locataires davantage à la chaleur, au froid ainsi qu'à certaines substances chimiques (amiante, radon, plomb). Les territoires de CLSC avec une forte proportion de logements construits avant 1961 représentent des endroits vulnérables dans un contexte de changements climatiques, vu l'augmentation attendue de la fréquence de ces événements.

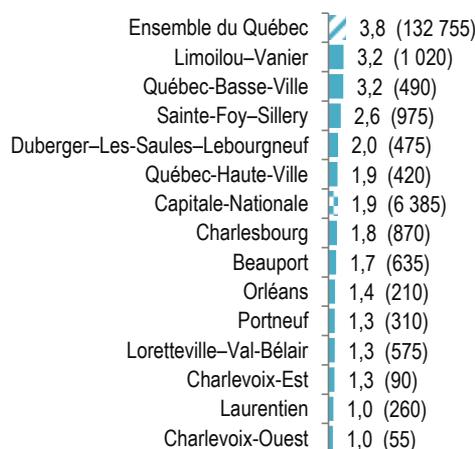
Ménages vivant dans un logement de taille insuffisante

Un ménage est considéré vivre dans un logement d'une taille insuffisante lorsque ce logement ne compte pas un nombre suffisant de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage. Le manque d'espace privé et la grande proximité entre les habitants d'un même ménage peuvent générer des problèmes comportementaux et avoir des effets négatifs sur la santé physique (maladies infectieuses) et mentale (détresse psychologique, stress, sommeil). Des difficultés d'apprentissage et de concentration sont documentées chez les enfants qui sont particulièrement sensibles au contexte familial. L'indicateur de la taille du logement peut également s'avérer être un indicateur socioéconomique, puisque les personnes n'ayant pas la capacité de se loger dans un logement avec un nombre de pièces adéquat auront tendance à vivre dans des conditions de surpeuplement. Une attention particulière devrait donc y être portée dans un contexte d'inégalités sociales de santé.

Proportion (%) de logements occupés, construits avant 1961, ensemble du Québec, Capitale-Nationale et CLSC¹, 2016



Proportion (%) de ménages dont le logement est de taille insuffisante, ensemble du Québec, Capitale-Nationale et CLSC¹, 2016



Parmi les 334 265 logements privés de la Capitale-Nationale, la proportion ayant été construits avant 1961 :

- est un peu plus basse que celle de l'ensemble du Québec;
- varie selon le CLSC, étant beaucoup plus élevée dans les territoires centraux de la ville de Québec et les territoires ruraux.

*La période de construction ne représente pas nécessairement un logement endommagé ou nécessitant des réparations, puisque des rénovations ont pu y être effectuées depuis la construction.

Parmi les 334 265 ménages privés de la Capitale-Nationale, la proportion dont le logement est de taille insuffisante :

- est deux fois plus basse que celle de l'ensemble du Québec;
- varie selon le CLSC, étant beaucoup plus élevée dans les territoires centraux de la ville de Québec et le territoire de Ste-Foy-Sillery.

¹CORRESPONDANCE DES TERRITOIRES SOCIO-SANITAIRES ET MUNICIPAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE

Réseau local de services (RLS)	Centre local de services communautaires (CLSC)	Quartiers de la Ville de Québec (plus de 70% de la population régionale en 2018)	Autres municipalités ou municipalités régionales de comté (MRC) de la Capitale-Nationale
PORTNEUF		Aucun	MRC de Portneuf
QUÉBEC-SUD	Laurentien	Cap-Rouge, Aéroport	L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures
	Duburger-Les Saules-Lebourgneuf	Duburger-Les Saules, Neufchâtel-Est-Lebourgneuf (en partie)	Aucune
	Sainte-Foy-Sillery	Pointe-de-Sainte-Foy, Sillery, Cité-Universitaire, Plateau, Saint-Louis	Aucune
	Québec-Haute-Ville	Vieux-Québec-Colline parlementaire (sans Cap-Blanc), Montcalm, Saint-Sacrement, Saint-Jean-Baptiste	Aucune
	Québec-Basse-Ville	Cap-Blanc, Saint-Roch, Saint-Sauveur	Aucune
QUÉBEC-NORD	Limoilou-Vanier	Vieux-Limoilou, Maizerets, Lairat, Vanier	Aucune
	Loretteville-Val-Bélair	Loretteville, Val-Bélair, Neufchâtel-Est-Lebourgneuf (en partie), Saint-Émile, Châtels	Saint-Gabriel-de-Valcartier, Wendake, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-St-Joseph, Shannon, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
	Charlesbourg	Lac-Saint-Charles, Notre-Dame-des-Laurentides, Jésuites, Quartiers 4-2, 4-3, 4-5, 4-6	Lac-Beauport, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury
	Beauport	Chutes-Montmorency, Vieux-Moulin, Quartiers 5-1, 5-2, 5-4	Sainte-Brigitte-de-Laval
CHARLEVOIX	Orléans	Aucun	MRC de l'Île-d'Orléans, MRC de la Côte-de-Beaupré
	Charlevoix-Ouest	Aucun	MRC de Charlevoix
	Charlevoix-Est	Aucun	MRC de Charlevoix-Est

D'autres données sur l'état du logement sont disponibles auprès du service Surveillance/vigie. • Reproduction permise pourvu que la source soit mentionnée. • Référence suggérée : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE. *Profils de recensement 2016 dans la Capitale-Nationale, État du logement dans la Capitale-Nationale*. Québec, Direction de santé publique, 2 p., juillet 2021. • Version électronique à www.ciuss-capitalesnationale.gouv.qc.ca. • Rédaction : Joël Riffon, agent de planification, de programmation et de recherche et Caroline Simard, agente de planification, de programmation et de recherche • Mise en forme : Marie-Josée Paquet, technicienne en administration • Coordination : Judith Rose-Maltais, coordonnatrice de l'équipe PESA et Mélanie St-Onge, chef de service Surveillance/vigie.